

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 9 avril 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 200 — *Loi sur la Journée de reconnaissance des pompiers (Loi modifiant la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Firefighters Recognition Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

Composition du Comité :

- M. BALCAEN;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. MOROZ;
- M. NESBITT;
- M. OXENHAM;
- M. PANKRATZ.

Le Comité a élu :

- M. OXENHAM à la présidence;
- M^{me} DELA CRUZ à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M^{me} CROSS remplace M. MOROZ.

Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 200 — *Loi sur la Journée de reconnaissance des pompiers (Loi modifiant la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Firefighters Recognition Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* :

Tom Bilous

United Fire Fighters of Winnipeg

Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :

(N^o 200) — *Loi sur la Journée de reconnaissance des pompiers (Loi modifiant la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Firefighters Recognition Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. OXENHAM

Le 9 avril 2024